

AR Prefecture

046-214601304-20250219-D_2025_02-DF
Reçu le 03/03/2025

~~COMMUNE DE GRÉZELS~~
Séance du 19 février 2025

Date de la convocation : 14/02/2025

Membres en exercice : 10

Le dix-neuf février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 9

Quorum atteint : oui

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Maurin BERENGER, Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Monique RIVIERRE

Représentés : Marianne PEROCHEAU représentée par Serge LEVERGEOIS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Délibération sur le compte financier unique - GREZELS 2024 - D_2025_02

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°D_2023_41 du 09 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	105 835,78	0,00	43 353,46	0,00	149 189,24
Opérations exercice	384 824,71	451 587,06	227 348,48	298 288,63	612 173,19	749 875,69
Total	384 824,71	557 422,84	227 348,48	341 642,09	612 173,19	899 064,93
Résultat de clôture		172 598,13		114 293,61		286 891,74
Restes à réaliser	0,00	0,00	60 586,80	41 185,00	60 586,80	41 185,00
Total cumulé	0,00	172 598,13	60 586,80	155 478,61	60 586,80	328 076,74
Résultat définitif		172 598,13		94 891,81		267 489,94

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

~~Approuve le compte financier unique 2024~~ de la commune de Grézels

<p>AR Prefecture - Donne pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p> <p>046-214601304-20250219-D_2025_02-DE Reçu le 03/03/2025</p>

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ



Le secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS



<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 2024 et publié ou notifié le ___ / ___ / 2024</p>
